

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 350

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour cette raison tout la marche des affaires d'une ville. On ne peut en aucun cas comparer Genève avec Berne qui n'est du reste pas du tout satisfaites des mesures prises, mais avec Interlaken, Lugano, Montreux, Lucerne qui restent des villes de saisons, où les affaires se font d'après les besoins de l'endroit.

Je me permets, de spécifier mon cas: Commerce de parapluies et de fourrures. La vente de mes articles se fait au gré du temps et de la saison sans souci de l'heure et du jour. On peut tout aussi bien commencer sa journée à 8 heures du matin, qu'à 7 h. du soir s'il pleut. Quant aux étrangers, s'ils sont là, ils achètent selon leurs caprices et leur temps à n'importe quelle heure. Inutile de dire que la fourrure ne « travaille » que quelques mois par année et qu'il n'y a pas d'heure fixe pour finir sa journée.

Je fais appel ainsi au bon sens pour ne pas élaborer de loi qui entraverait la marche totale des affaires à Genève pour l'ensemble de la population. Pourquoi vouloir absolument attenter à la liberté commerciale et à la liberté individuelle?

Pour clore, il faudrait non seulement parler mais agir. Je sais qu'il y a à Genève des centaines de femmes, propriétaires ou gérantes de petits magasins qui ont besoin d'être soutenues, et je fais appel aux hommes de bonne volonté de toutes les classes de la société pour prendre les initiatives qui s'imposent. Je laisse aux commerçants intéressés le soin de s'occuper des démarches nécessaires avant qu'il ne soit trop tard.

Jane HOSCHÉK

Magasin de fourrures et de parapluies
13, Quai des Bergues

Genève, le 20 février 1931.

Mademoiselle,

Veuillez-vous permettre à une employée d'exposer dans votre journal, les raisons qui lui font désirer ardemment le succès de la loi Dufaure-Constantin? (noms des auteurs de la loi en question. (Réd.)

Santé.

A-t-on songé à l'état nerveux d'une vendeuse dans un grand magasin où la foule délère comme un flot continu pendant des heures entières? Sait-on l'effort que nécessite la vente? Répondre à des clientes indécises, souvent peu polies, être debout continuellement — un docteur disait avoir constaté de sérieux méfaits de la « station droite » chez les vendeuses, — n'est-ce pas aussi fatigant que d'être, dans une usine, assise devant une pileuse ou une bobineuse?

Taper pendant 8 heures, sans arrêt, sur une machine à écrire, en surveillant son orthographe n'est-ce pas aussi pénible que le travail d'une ouvrière couturière? Pourquoi ne protège-t-on pas le travail de nuit des sommelières qui souvent travaillent jusqu'à 2 heures du matin?

Instruction et loisirs.
Quand nous avons fini de remettre le rayon en ordre, il est bien près de 8 heures, et le repas fini, c'est 9 heures et demie. Impossibilité absolue d'assister à un spectacle, à un concert, à une conférence ou à des cours de perfectionnement. Nous vivons en face de nos soucis et de notre fatigue sans aucune distraction, il nous est même impossible d'aller prendre un bain ou d'aller chez la coiffeuse!

Je ne parle pas de la vie familiale brisée par nos rentrées tardives pour le repas du soir, par nos fatigues...

Oh, je sais bien qu'on combat sournoisement cette amélioration de notre vie. On veut même exclure de la réglementation les petits commerçants, comme s'ils n'étaient pas pétris de la même argile que nous, comme s'ils n'avaient pas aussi besoin de saines distractions, de vie familiale, de repos et de bonne santé! On met en avant des intérêts purement égoïstes, qu'on masque du nom de liberté du commerce, liberté individuelle, etc. Comme si la liberté individuelle existait dans notre société: Ai-je le droit de circuler sur les trottoirs avec ma bicyclette? Ai-je le droit de ne pas payer mes impôts? Ai-je le droit de me baigner devant l'Hôtel des Bergues? La société est faite de discipline — les écoliers et les soldats en savent quelque chose — et chacun renonce à une partie de sa liberté au bénéfice de l'ordre social, même s'il a un intérêt personnel à transgresser l'ordonnance ou la discipline établie.

D'ailleurs les petits commerçants dont on fait tant état pour combattre le projet de loi, ont accepté par l'intermédiaire de leurs présidents de syndicats, cette fermeture des magasins et l'ont même exigée, notamment les laitiers, les épiciers, les coiffeurs, etc.

Il est vrai que parmi ceux qui ne font pas partie des associations patronales — parce qu'étrangers à notre pays pour la plupart — il y en a qui croient sincèrement qu'en laissant leurs boutiques ouvertes après 7 heures, ils vont drainer le commerce et recueillir toute la clientèle de leurs concurrents. Pauvres aveugles! s'ils n'ont pas gagné leur journée avant 7 heures, c'est que le public s'est détourné de leur magasin. Mme Hoschék croit-elle vraiment que c'est avec des vitrines parcimonieusement éclairées et des vi-

sages de commerçants fatigués et déprimés qu'on fera de Genève une ville souriante?

On dit aussi que les affaires sont très calmes. Mais c'est justement le moment opportun pour faire cette expérience. Ce n'est pas quand les affaires sont considérables, le personnel bousculé et le public affolé qu'il convient d'apporter des modifications à l'organisation commerciale. A mon avis, le moment est excellentement choisi. Il sera plus facile d'habituer le public et de faire l'éducation des vendeurs et vendeuses qui devront faire en 8 heures le même travail qu'en 10 h. Car il ne faut pas négliger le facteur éducation qui est dans cette question, le plus important.

Et pour conclure, je citerai simplement ce mot de M. le professeur Duprat, parlant de l'Organisation Professionnelle « La liberté individuelle, c'est le droit à la trahison de l'intérêt collectif ».

Une employée

Pourquoi ?

Lausanne, le 25 février 1931.

Mesdames,

Depuis fort longtemps je suis un partisan convaincu du suffrage féminin; sans s'égayer dans des subtilités byzantines ou dans des prévisions qui ne se réalisent jamais, on peut résumer la question du suffrage féminin en une seule phrase: Le vote des femmes mettrait fin à la plus grande injustice historique que l'humanité ou l'égoïsme masculin ait créée. J'ajoute que j'assiste à toutes les séances de votre ligue, et que je suis abonné au *Mouvement féministe*.

Je me sens ainsi la conscience à l'aise pour vous signaler une, comment dirai-je, une petite lacune dans votre programme. Je constate que la femme s'élève dans tous les domaines à la hauteur de l'homme, dans l'industrie, l'enseignement supérieur, l'administration municipale (il y a des mairesses) ou nationale (il y a des femmes ministres), ou le pastorat, etc. Mais dans le domaine des us et coutumes, des usages séculaires en est-il de même? Il me paraît qu'il y a là quelque chose qui ressemble assez au gigantesque escargot immobile de la Saffa de brillante mémoire. Par exemple, qui fait la demande en mariage? L'usage archaïque s'est-il quelque peu élargi? Je crois bien que non. Pourquoi?

Où, pourquoi la jeune fille est-elle condamnée par la coutume à attendre qu'on daigne la remarquer, tandis que l'homme reste seul maître de son choix? Voyons-nous ici une tendance vers l'égalité? Je jette ce pavé dans la mare? A qui le tour?

LOUIS BENOT.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Conférences de Mme Vallé-Genairon.

Un des événements suffragistes de la saison a été une tournée de conférences en Suisse romande de la distinguée présidente de la Fédération du Sud-Est de l'Union française pour le Suffrage, Mme Vallé-Genairon, de Mâcon. Cette conférencière infatigable a bien voulu parler en neuf endroits différents sur dix jours passés en Suisse! soit Sion, Martigny, Monthey, Berne (deux fois), Rolle, Leysin, Porrentruy et Romont. Elle a partout captivé son auditoire en exposant combien la collaboration aux affaires publiques est indispensable à la femme, pour remplir sa mission familiale et sociale. La fermeté, la persuasion et la bonté qui ressortent des paroles de Mme Vallé ont grandement contribué à dissiper la méfiance envers le suffrage féminin, et l'A.S.S.F. lui garde la plus vive reconnaissance du grand effort qu'elle a fait pour nous. A. L.

Voici encore à ce sujet un probant témoignage de presse:

« C'est devant une salle comble que Mme Vallé a déterminé le rôle nouveau de la femme et la nécessité d'étendre son champ d'activité au domaine public, si elle veut remplir complètement son devoir maternel et social, car, très tôt l'enfant qui est la grande préoccupation de la femme s'évade du cercle familial. L'école l'enlève à l'influence unique de la famille. La nécessité de se préparer à une profession ou d'apprendre un métier le soustrait parfois complètement à son milieu. Il importe donc grandement que la femme soit appelée à contribuer à l'élaboration des lois, qui touchent aux domaines si essentiellement féminins de l'enfance, de l'assistance et de la moralité publique. Le suffrage féminin est donc une nécessité.

Mme Vallé effleura avec une grande délicatesse le problème de la natalité, que l'initiative privée française a encouragée, par le système des allocations familiales. Cette organisation a fait maintenant ses preuves. Elle permet d'assurer aux travailleurs un gain en rapport avec leurs capacités, tout en tenant compte de leurs charges de famille. Les associations féministes françaises ont contribué pour beaucoup à la diffusion de cette excellente institution.

La conférencière apporta d'autres preuves de

la bienfaisante activité des groupements féminins dans le domaine public, soit pour la lutte contre l'alcoolisme, la tuberculose, soit pour travailler au maintien de la paix entre les nations, car, personne plus que la femme n'a horreur de la guerre qui lui arrache ses enfants, son but et sa raison d'être. Mais, pour lutter efficacement contre ces fléaux, il lui faut le bulletin de vote.

Pourquoi refuse-t-on à la mère, pierre d'angle du foyer, un droit dont jouissent tous les citoyens alors qu'elle a mission de former ces mêmes citoyens? Elle chercherait certainement à en user en faveur des intérêts généraux du pays.»

(La Patrie vaudoise, Sion.)

A travers les Sociétés

Association genevoise pour l'amélioration du service domestique.

En réponse sans doute, à un questionnaire sur le service domestique que nous avons publié dans un précédent No, l'Association genevoise pour l'amélioration du Service domestique nous envoie l'appel ci-après:

« Rien ne sert de courir, il faut partir à temps! ». Ne pourrions-nous pas dire dans le domaine social: « Rien ne sert de gémir, il faut agir à temps! ». Or, que de gémissements n'entend-on pas au sujet des maîtres et des domestiques! Tout le monde, sauf quelques privilégiés, se plaint — ne vaudrait-il pas mieux essayer de s'entendre? Nombre des difficultés actuelles entre employeuses et employées viennent du fait que le service domestique n'est pas considéré comme un véritable métier. Aussi il faut commencer par s'entendre entre maîtresses de maison sur certains points qui ont une importance, justice, ou à son défaut, le bon sens, dicte à celles qui veulent bien prendre la peine de réfléchir.

Une association dont le but est indiqué par son titre: Association pour l'Amélioration du Service domestique propose à toutes les maîtresses de maison le programme suivant:

1. Loger sa domestique dans une chambre qui réponde aux conditions élémentaires d'hygiène et de sécurité morale;

2. Lui donner, autant que possible, les mêmes menus qu'à la famille, c'est-à-dire une nourriture saine et suffisante;

3. Lui témoigner de la confiance quand elle le mérite, en ne mettant pas sous clef les provisions courantes du ménage;

4. Lui laisser au cours de quatre semaines 28 heures de loisir prises dans la journée, et chaque année 10 à 15 jours consécutifs de vacances payées.

Aux maîtresses de maison qui sont en dessous de ce minimum, ce programme paraîtra peut-être révolutionnaire; à celles qui l'appliquent depuis toujours, il paraîtra trop timide. Eh bien! que les premières n'oublient pas que les temps marchent. Si elles ne veulent pas s'associer librement pour améliorer la situation de leur personnel, il est à craindre que l'Etat, dans un avenir proche, ne les oblige à certaines réformes nécessaires, mais aussi à d'autres dont l'opportunité pourrait être contestée. Quant aux secondes, qui sont convaincues des buts que poursuit l'Association pour l'amélioration du service domestique, qu'elles viennent grossir le nombre de ses membres, car, à l'encore, l'union fait la force, et, seule, la meilleure volonté ne peut rien pour changer les conditions de travail d'une catégorie sociale. Améliorer le service domestique, c'est contribuer pour une petite part à résoudre le douloureux problème des différences sociales.

On peut obtenir tous les renseignements sur l'Association pour l'amélioration du service domestique au Secrétariat des Intérêts féminins, 22, rue Etienne-Dumont, Genève.

A. W.

Union des Femmes de Genève.

Au cours de cette dernière quinzaine, le fonds Jean Raymond est entré en activité: destiné à venir en aide à des femmes genevoises âgées de 25 ans au moins, non assurées contre la maladie, et dont les revenus ou gains sont inférieurs à 5000 fr., il facilite des séjours de clinique, soit

Si toutes les maîtresses de maison
avaient visité les installations des

LAITIERES RÉUNIES

toutes les femmes exigeraient les
produits laitiers provenant des

LAITIERES RÉUNIES

HYGIÈNE - PROPRETÉ - QUALITÉ

pour des cas chirurgicaux, soit pour des cas médicaux pendant une durée de 13 à 21 jours. Les cas rentrant dans cette catégorie peuvent être signalés, soit au Secrétariat de l'Union des Femmes (ouvert le lundi et le samedi de 16 à 18 h. et le jeudi de 10 h. à midi), soit à Mlle le Dr. Bertrand, 3, rue Lévrier.

Deux conférences accompagnées de belles projections lumineuses ont eu lieu pendant cette même quinzaine: l'une de Mlle de la Rive sur la carrière de jardinière et l'école de la Corbière, l'autre de M. Henri Reverdin, sur la Cathédrale de Reims.

R. B.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 7 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. — 16 h. 30: *L'activité de l'Union Internationale de Secours aux Enfants*, causerie par Mlle M.-J. de Morcier (4^{me} conférence de la série sur l'enfance). LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, restaurant de la Maison du Peuple, 15 h.: Séance mensuelle.

Lundi 9 mars:

GENÈVE: Soroptimist-Club, Foyer du Travail féminin, 11, cours de Riv. 10 h. 30: Souper mensuel, réservé aux membres du Club et à leurs invités.

LAUSANNE: Maison du Peuple, 20 h. 30: *Autour de la Société des Nations, quelques silhouettes et portraits*, conférence avec projections lumineuses par Mlle Emilie Gourd. (Entrée libre pour les membres, billets à l'entrée pour les non-membres.)

Mercredi 11 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 14 h. 15: Assemblée générale de l'Association pour l'amélioration du Service domestique. 1. Rapport de la présidente; 2. Rapport de la trésorière; 3. Enquête sur le service domestique en Suisse; communication de Mme Gardy. 4. Propositions individuelles.

Id. id. 17 h.: *La littérature russe de la période contemporaine (Le génie de quelques poètes, Alex. Blok et ses « Douze », Essai sur Matkovski, etc.)*, causerie par Mme de Menschikoff. (Entrée: 3 fr.; 2 fr. pour les membres de l'Union.)

Vendredi 13 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 17 h.: Assemblée générale de la Section de Lecture: *Lecture d'un journal de jeunesse inédit de Mme Necker de Saussure*, par Mlle Emilie Trembley.

INTERLAKEN: Union Féministe d'Interlaken: *L'Esprit de Genève*, conférence en français par Mlle Emilie Gourd.

Samedi 14 mars:

BERNE: Présentation du film suffragiste, *Le Banc des Mineurs*, aux membres du Comité Central et aux Présidentes des Sections de l'A.S.S.F.

Dimanche 15 mars:

BERNE: Séance du Comité Central de l'A.S.S.F.

Mercredi 18 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 17 h.: *La littérature russe de la période contemporaine (Aperçu sur quelques prosateurs: ceux qui ont présenté la Révolution, ceux qui l'ont traversée; écrivains protestataires et « stalinisme littéraire »)*, causerie par Mme de Menschikoff. (Entrée: 3 fr.; pour les membres de l'Union: 2 fr.)

Aviculture

Jeunes filles désirant apprendre sérieusement le métier, sont reçues en pension dans élevage moderne bien situé.

Mlle V. KEHLER, Planchamp (Clarens).

Le Mouvement Féministe

se vend au
numéro

à la Librairie Payot
Rue du Marché, Genève

à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22, Genève

à l'Administration
R. Micheli-du-Crest, 14, Gen.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

Le Bureau International Bibliographique

4, Rue de Chevreuse, PARIS (6^{me} arr.)

a été créé par

L'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action Civique et Politique des Femmes

en vue d'établir une documentation sur tous les travaux relatifs au mouvement féminin

CONSULTEZ

Le Bureau International Bibliographique

toutes les fois que vous aurez une question à étudier ou un sujet à traiter. Il vous documentera sur le mouvement suffragiste, les publications féministes, les nouvelles carrières ouvertes aux femmes, les bourses d'études, les associations féminines, les questions d'hygiène, de travail, d'assistance, etc.

Prière d'envoyer au Secrétariat toutes références utiles, en toutes langues, relatives aux dernières publications: